



SUCCÈS DU MAEP SOUS SA PRÉSIDENTENCE ABDELMADJID TEBBOUNE HONORÉ PAR L'UA

Page 2

CNR

**NOUVEAUX SERVICES
VIA L'APPLICATION
« RETRAITE DZ »**

Page 16

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5209 | Mardi 18 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JUDO/OPEN AFRICAINE
DE TUNIS

**L'ALGÉRIE DOMINE
LE TOURNOI**

Page 16

GRÈVE DANS LE SECTEUR

MISE EN GARDE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Page 4



CONTRÔLE TECHNIQUE

**OUVERTURE À ALGER
D'UNE AGENCE RELEVANT
DE L'ETUSA**

Page 5



LES COMPAGNIES AÉRIENNES
RÉDUISENT LES TARIFS

**DES OFFRES
ALLÉCHANTES POUR
LES VOYAGEURS**

Page 5

SUCCÈS DU MAEP SOUS SA PRÉSIDENTENCE

Tebboune honoré par l'UA

Les dirigeants africains, réunis les 15 et 16 février à Addis-Abeba pour leur sommet annuel, ont exprimé leur admiration et leurs félicitations au président algérien Abdelmadjid Tebboune, saluant son rôle déterminant dans le succès du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), qu'il préside.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

La conférence a notamment souligné l'excellence du leadership de M. Tebboune, qui a permis de mener le MAEP vers une réussite considérable. Dans une déclaration officielle, les chefs d'État et de gouvernement ont mis en avant son engagement sans faille en faveur de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'intégration africaine.

Le MAEP, qui vise à promouvoir des pratiques de gouvernance transparente et responsable à travers le continent, a connu un développement remarquable sous la présidence de M. Tebboune.

Ce mécanisme permet aux pays africains de s'auto-évaluer et de se renforcer mutuellement, en assurant une coopération continue entre les États membres.

Les responsables africains ont félicité l'Algérie pour sa gestion efficace du MAEP, ainsi que pour la vision stratégique qu'elle a donnée à ce processus essentiel à la croissance et à la stabilité de l'Afrique.

Une des étapes importantes du sommet a été la reconnaissance par les dirigeants africains de la contribution de 1 million de dollars américains de l'Algérie au financement du MAEP.

Cette donation volontaire a été saluée comme un geste symbolique de solidarité et de soutien envers le mécanisme.

Les chefs d'État ont exprimé leur « grande reconnaissance » à l'égard de cette contribution, soulignant qu'elle vise à assurer la pleine appropriation du MAEP par tous les pays du continent. Cette aide



financière, selon les déclarations des responsables présents, reflète l'engagement profond de l'Algérie pour l'unité et la coopération panafricaine.

Marie-Antoinette Rose Quatre, directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP, a également exprimé sa gratitude à l'Algérie pour ce geste généreux.

Elle a souligné que cette contribution contribuait non seulement au financement du mécanisme, mais témoignait aussi de l'engagement de l'Algérie envers le projet de la Renaissance africaine et de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Selon elle, cet engagement symbolise la confiance de l'Algérie dans l'efficacité du MAEP pour répondre aux défis continents et promouvoir la coopération entre les nations africaines.

Le MAEP a été conçu pour aider les pays africains à améliorer leur gouvernance, à renforcer la transparence et à lutter contre la corruption.

Sous la direction de M. Tebboune, ce mécanisme a franchi de nouvelles étapes significatives, avec la mise en place d'outils d'évaluation, d'échange de

bonnes pratiques et de mécanismes de suivi rigoureux. L'objectif est de favoriser un environnement propice à la stabilité, au développement et à la paix en Afrique.

Outre cette contribution financière, le sommet a été l'occasion pour les dirigeants africains de réaffirmer leur soutien aux initiatives visant à renforcer les institutions africaines.

Parmi les autres sujets abordés, la création de l'Agence africaine de notation du crédit a été saluée.

Ce projet, qui est soutenu par des pays comme l'Algérie, l'Éthiopie, le Kenya et la Zambie, vise à établir une agence indépendante capable de fournir des notations fiables et transparentes des risques économiques sur le continent.

Cela permettra de renforcer la confiance des investisseurs étrangers et de stimuler l'économie des pays africains en garantissant un cadre plus stable et plus prévisible pour les affaires.

L'engagement d'Abdelmadjid Tebboune envers la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance a été réaffirmé lors de cette rencontre, les dirigeants saluant la vision claire qu'il a mise en œuvre à tra-

vers sa présidence du MAEP. Ce leadership, axé sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens africains et la mise en place de mécanismes efficaces pour garantir une gestion responsable des ressources publiques, a renforcé la position de l'Algérie en tant que moteur de l'intégration et du développement africain.

En conclusion, les dirigeants africains ont réitéré leur soutien à M. Tebboune et à l'Algérie pour leur contribution décisive à l'avancement des objectifs de l'Union africaine.

La rencontre à Addis-Abeba a été un moment clé pour souligner les avancées réalisées dans la coopération continentale, notamment à travers des mécanismes comme le MAEP, qui visent à renforcer l'autonomie et la gouvernance des pays africains. Le soutien exprimé par les chefs d'État et de gouvernement au projet panafricain lancé par le président algérien s'inscrit dans un contexte plus large de solidarité et de coopération renforcée pour faire face aux défis politiques, économiques et sociaux du continent.

H. M.

RENCONTRE À TUNIS POUR CÉLÉBRER SON HÉRITAGE

Hommage à Ahmed Taleb Ibrahimi

Une rencontre algéro-tunisienne, dédiée à l'ancien ministre, Ahmed Taleb Ibrahimi, sera organisée le 22 février 2025 à Tunis

pour rendre hommage à cette figure marquante de la Guerre de libération nationale, qui a contribué notamment à la

fraternité entre les peuples des deux pays. Ainsi, le Comité de la Fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information a décidé de rendre hommage à une figure marquante de la Guerre de libération nationale, une voix précieuse de la scène politique nationale.

Cette rencontre qui intervient dans le sillage du 67^e anniversaire des massacres commis le 8 février 1958 par l'armée coloniale française à Sakiet Sidi Youssef ayant scellé une union par le sang entre les deux peuples frères, réunira des universitaires, des journalistes et des intellectuels des deux pays, ce qui permettra de retracer le parcours lumineux de l'ancien ministre des Affaires étrangères à travers ses nouvelles publications et ses mémoires.

Il s'agit aussi d'une opportunité pour souligner l'indestructible fraternité algéro-tunisienne, en hommage au sang des martyrs et à la lutte commune pour l'indépendance, le développement et le

partenariat dans tous les domaines et en reconnaissance des grandes figures des deux pays frères.

Cet événement permettra également de mettre en exergue la contribution de la génération de Taleb Ibrahimi à la fraternité algéro-tunisienne et à l'action arabe commune. Ce fils du savant Mohamed Bachir El Ibrahimi, un des fondateurs de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a marché sur les traces de son paternel et a milité pour la fondation de l'Union générale des étudiants musulmans algériens dont il deviendra président.

Né en 1932 à Sétif, Taleb Ibrahimi a été ministre de l'Éducation nationale (1965-1970), de l'Information et de la Culture (1970-1977) et des Affaires étrangères (1982-1988), alors qu'il avait occupé entre 1977 et 1982 le poste de ministre-conseiller successivement des deux défunts Présidents Houari Boumediène et Chadli Bendjedid.



SAID AYACHI :

« Il est temps de demander réparation des préjudices causés par les colonisateurs »

Victoire cinglante de la diplomatie algérienne à ce 38^e Sommet de l'Union africaine marqué par l'élection de la diplomate algérienne Haddadi, face à une rivale marocaine, dont le royaume n'a pas lésiné sur les moyens pour la propulser à la vice-présidence du CPS africain, a souligné, hier, Saïd Ayachi, militant de la solidarité et des droits humains.

« **L**e Makhzen a vainement cru encore pouvoir user de ces manœuvres de corruption pour pouvoir imposer sa candidate », a indiqué l'intervenant à l'émission « L'Invité du jour », de la chaîne 3 de la Radio algérienne, notant que « mal lui-t-on pris, parce que confondant les Européens, acquis à sa cause, aux Africains pour rééditer d'avoir placé la machine de guerre au niveau de l'Union européen ».

« Cet échec, s'est traduit, d'abord parce que l'Algérie bénéficie d'une aura certaine au niveau du continent de l'Afrique. Cette considération est, dit-il, ouvertement déclarée par les pairs africains s'est vérifiée dans les urnes, au bénéfice de Mme Haddadi ». Et puis, enchaîne-t-il, « le projet politique proposé par l'Algérie est que notre pays est au service de l'Afrique. » Et de réaffirmer que « l'Algérie n'est pas revenue à l'Union africaine par effraction ». Depuis l'action de l'Algérie, explique Saïd Ayachi, sous la houlette du défunt fondateur de l'UA, Ahmed Ben Bella en l'occurrence, était pour la décolonisation de l'Afrique, rappelant que l'Algérie a soutenu pas moins de 15 mouvements africains de libération. « Toute l'Afrique est reconnaissante, à travers les générations qu'ont connu les gouvernements africains », soutient l'intervenant, soulignant que l'Algérie est consciente de son image, demeurée intacte sur le continent africain. « Le respect et la considération qui lui sont dus sont exprimés encore une fois à travers les urnes », appuie-t-il.

Réparer les injustices faites au continent africain

« L'heure est d'ouvrir le dossier des répa-



rations des dommages causés par le colonialisme », revendique M. Ayachi, 50 ans après la décolonisation. Ce dossier est ouvert en son temps, dit-il, en faisant référence au slogan choisi pour la 38^e session de l'Union africaine. « Ce dernier a mis 50 ans pour partir laissant derrière lui le Sahara occidental à décoloniser », fait-il remarquer.

«Après le combat libérateur, les gouvernants d'aujourd'hui se battent pour le développement de l'Afrique. Et qui dit développement, enjoint-il, doit regarder l'histoire et se dire qu'il y avait quelqu'un qui nous a exploités et spoliés nos richesses, et que ces mêmes colonisateurs se battaient pour demander réparation aux uns et aux autres », rappelant qu'après les guerres qui se sont produites en Europe, le perdant était toujours tenu de réparer les dommages causés.

« Réparer, c'est aussi développer »

Le principe de la réparation est un principe internationalement reconnu, voire qu'il est même dans les gènes de l'Humain de demander réparation.

Réparer, certes c'est se faire justice et cer-

tains pays, selon lui, l'ont bien compris, citant l'exemple de l'Allemagne qui avait, quatre ans plus tôt, dédommagé la Namibie pour ce qu'elle y a fait, en allouant une aide de développement substantielle. «En Afrique, nous avons le droit de demander, au colonisateur, réparation pour avoir profité de nos richesses et réparer les injustices faites chez nous, reste un droit», faut-il savoir.

Et rappeler que « ces injustices ne sont pas seulement matérielles mais sont aussi morales et culturelles », arguant que « le débat lancé a été lors de la 38^e Sommet africain », qui s'est achevé, dimanche.

« L'UA ne reconnaît pas la pseudo-carte du Makhzen »

Concernant le dossier sahraoui, l'orateur applaudit que le Maroc a reçu « un énième revers ». Il n'y a, dit-il, que certains pays de mauvaise foi qui croient à la carte du Maroc à la quelle est annexé le territoire sahraoui.

Les frontières du Sahara occidental, rappelle le président du Comité de solidarité avec le peuple sahraoui, sont celles se trouvant sur la carte de l'Union africaine. Si certains pays, sous injonction de Tel-

Aviv, continuent à s'amuser de croire à cette « carte imaginaire », cela est fait en dépit du droit international.

A travers toutes les juridictions internationales qui se sont penchés sur le dossier, il n'y a pas de Sahara occidental inclus sur la carte du Maroc et l'UA ne peut que reproduire les frontières internationalement reconnues, réaffirme l'invité de la chaîne 3.

DIPLOMATIE Chargé par le président de la République, M Attaf entame une visite de travail au Mozambique

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est rendu, hier, à Maputo où il entame une visite officielle dans la République du Mozambique, indique un communiqué du ministère. Selon la même source, « cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à donner un nouvel élan et une dynamique accrue aux relations d'amitié et de solidarité historiques entre l'Algérie et le Mozambique », précisant que M Attaf devrait être reçu par le président de la République du Mozambique, Daniel Francisco Chapo, et tiendra une séance de travail avec son homologue mozambicaine, Maria Manuela dos Santos.

R.N.

42^e SESSION DU CMAI

Merad s'entretient avec plusieurs de ses homologues

M. Merad a également eu des entretiens avec le ministre yéménite, Ali Ibrahim Haidan, sur les défis sécuritaires actuels, ainsi que sur les perspectives de coopération en matière d'échange d'expertises et de renforcement des capacités. Le ministre somalien de l'Intérieur, Abdullahi Sheikh Ismail, a évoqué la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, un domaine où l'Algérie a partagé son expérience avec la Somalie.

Les discussions se sont également portées sur des échanges avec le ministre tunisien

de l'Intérieur, M. Khaled Nouri. Les deux ministres ont salué les progrès réalisés dans la coopération bilatérale, notamment dans la lutte contre le crime transfrontalier et le développement des zones frontalières. Leurs échanges ont renforcé la volonté politique des deux pays de continuer à travailler ensemble sur ces sujets.

Enfin, M. Merad a rencontré la ministre de l'Intérieur du Portugal, Mme Margarida Blasco, pour discuter de la coopération dans les domaines de la lutte contre le crime transfrontalier et la migration clan-

destine. Ils ont également convenu de renforcer l'accord bilatéral entre la Protection civile des deux pays, notamment en matière de lutte contre les catastrophes naturelles, telles que les feux de forêt.

Ces entretiens ont permis de souligner l'engagement commun des pays participants à renforcer la coopération en matière de sécurité et à lutter contre les menaces transnationales. M. Merad a également été reçu par le président tunisien, M. Kaïs Saïed, en compagnie des autres ministres arabes de l'Intérieur.

GRÈVE DANS LE SECTEUR

Mise en garde du ministre de l'Éducation

Le secteur de l'Éducation nationale est en train de renouer avec l'instabilité. Après une accalmie qui a duré quelque temps, des syndicats du secteur de l'Éducation nationale sont de nouveau montés au créneau en brandissant la menace de recourir à la grève pour parvenir à faire aboutir leurs revendications.

PAR KAMAL HAMED

En effet le Cnapeste, le Snapest et le CLA ont haussé le ton en déposant des préavis de grève. Face à cette situation le ministère de l'Éducation nationale, par la voix de son premier responsable, est lui aussi monté au créneau pour mettre en garde les syndicats. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Saghir Saadaoui, a, en effet, estimé hier, que ces trois syndicats ne sont pas représentatifs et n'ont donc pas le droit d'appeler à la grève. Le ministre



a usé d'un ton menaçant. Lors d'une rencontre avec les cadres du secteur le ministre a en effet annoncé que le Conseil national autonome du personnel enseignant de l'éducation (le Cnapeste) le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) et le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) ont été officiellement informés qu'ils n'avaient pas le droit d'appeler à une grève. Selon les dires du premier responsable du secteur de l'Éducation nationale ces syndicats ne peuvent pas justifier d'une représentativité d'au moins 25% au sein de leurs corporations respectives, tel que le prévoit la législation en vigueur. Par conséquent le ministre a menacé d'appliquer strictement la loi 23-02, qui accorde le droit de grève uniquement aux organisations syndicales représentatives –

celles validées par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale après avoir obtenu l'adhésion d'au moins 25 % de la catégorie concernée. Tout recours à la grève par des syndicats non représentatifs sera considéré comme une infraction passible de sanctions légales. Ces syndicats ont pour rappel, appelé à une grève cyclique de deux jours et ce jusqu'à la satisfaction de leurs doléances. Selon ces syndicats, le recours à la grève est principalement dû au fait que leurs revendications n'ont pas été prises en charge par le nouveau statut particulier et le nouveau régime indemnitaire promulgués tout récemment. En vérité bien avant la promulgation les syndicats ont mis en garde contre leur non association à l'élaboration de ces textes. Par la suite, soit après la promulgation de ces textes, le Cnapeste a fait part de son « indigna-

tion » et de son « scepticisme ». suite à la publication des décrets exécutifs 54/25 du 21 janvier 2025 relatif au statut particulier des personnels de l'éducation nationale, ainsi que le décret exécutif 55/25 du 21 janvier 2025 relatif au régime indemnitaire. Dans un communiqué rendu public le Cnapeste, suite à la tenue d'une assemblée générale, a exprimé sa frustration en estimant que les deux textes sont loin d'exprime « le saut qualitatif en avant » « que l'on espérait ». Le syndicat considère que le décret est similaire « à un code pénal » qui « pénalise » le professeur au lieu d'être un « protecteur » en consacrant les droits de a « famille de l'éducation » en général et du professeur en particulier. Pour le Cnapeste, ces deux textes sont l'expression de la non prise en charge des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de ses engagements envers la famille de l'éducation. Le syndicat estime que le président Tebboune ambitionnait de redonner au professeur une place de choix dans la société, or, selon le communiqué, cela n'a pas été fait. Notons que le ministre a appelé les syndicats à formuler leurs propositions pour enrichir ces deux textes. Le ministère a souligné qu'il « a reçu les propositions de 13 organisations syndicales », appelant, dans ce cadre, les organisations syndicales qui n'ont pas soumis de propositions à les soumettre dans les délais impartis, tout en saluant « l'importance du rôle du partenaire social ».

K.H.

ORAN :

Un incendie au marché de gros des fruits et légumes maîtrisé

Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont réussi, aux premières heures de ce lundi, à maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans le marché de gros des fruits et légumes, dans la commune d'El Kerma (Daïra d'Es-Senia), a-t-on appris des services de la Protection civile.

Les éléments de la protection civile sont intervenus pour éteindre l'incendie, qui s'est déclaré au niveau du marché d'El Kerma vers 2 heures du matin, une intervention qui s'est poursuivie jusqu'à après 3 heures du matin, tandis que les opérations de refroidissement et de surveillance sont toujours en cours, selon la même source. L'incident n'a pas causé de pertes humaines, a indiqué la même source, qui a souligné que les services de la Protection civile ont mobilisé 8 camions de pompiers et deux ambulances.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'incendie.

R.N.

2,3 KG DE DROGUES SAISIS À EL MEGHAIER :

Arrestation d'un réseau de trafic de cocaïne

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'El Meghaier ont réussi, la semaine dernière, à interpellier quatre individus, dont une femme, impliqués dans un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues dures, notamment la cocaïne, indique, ce lundi un communiqué de la direction générale

de la Sûreté nationale (DGSN), précisant qu'une quantité importante de 2 kg et 360 grammes de cocaïne a été saisie lors de cette opération.

Selon la même source, des enquêtes opérationnelles ont été déclenchées suite à des informations faisant état d'un plan par un groupe criminel visant à introduire une quantité de

drogue dure, de la cocaïne, sur le territoire de la wilaya.

Les mouvements des membres du réseau ont été surveillés, ce qui a conduit à leur interpellation au centre-ville d'El Meghaier alors qu'ils tentaient de transporter la drogue à bord d'un véhicule de tourisme. Après une fouille minutieuse du véhicule, la quantité de drogue a été découverte soigneusement cachée sous l'un des sièges arrière. Cette opération, menée en coordination avec le parquet compétent local, a également permis la saisie de deux véhicules de tourisme utilisés dans les activités criminelles. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal pénal spécialisé d'Ouargla, dans le cadre d'une affaire de possession, transport, stockage et achat en vue de la vente de drogues dures de manière illicite au sein d'un groupe criminel organisé.

R.N.



LES COMPAGNIES AÉRIENNES RÉDUISENT LES TARIFS

Des offres alléchantes pour les voyageurs



Les compagnies publiques algériennes ont procédé à des réaménagements tarifaires de leur billetterie. Air Algérie et Tassili Airlines ont indiqué dans leurs communiqués que des offres de réduction sur les billets allant jusqu'à 60%.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

À commencer par Air Algérie qui envisage dès ce mois et même jusqu'à la saison estivale prochaine à une réduction du prix du billet pour toutes les destinations. Son P-DG Hamza Benhamouda a déclaré dernièrement que « dans le cadre de la nouvelle offre « Oula » ou vacances, propose des réductions allant jusqu'à 60% pour la saison estivale ». Pour le mois du Ramadhan, des billets réduits de 50% sont proposés aux

voyageurs durant cette période et les réservations sont disponibles du 25 février au 5 avril alors que pour la saison estivale, ces tarifs réduits sont valables pour les voyages programmés entre le 1er juin et le 31 août de cette année. Pour la compagnie du groupe Sonatrach Tassili Airlines, il est également question de casser la tirelire en réduisant les tarifs pour les vols internationaux.

Selon le communiqué de la compagnie « le lancement d'offres exceptionnelles intitulées « Hilal » se déclinent à partir de 199 Euros ou l'équivalent de 22.900 DA ».

Cette offre est valable pour les périodes de voyages entre le 22 février et le 10 avril prochain précise la compagnie publique. À travers ce changement, les voyageurs algériens peuvent dépenser moins pour les destinations courantes dans les villes françaises où la moyenne du coût ne dépasse pas les 15.000 DA et avec également de nouveaux tarifs pour Londres et Vienne qui avoisinent les 25.000 DA.

Ce revirement dans les tarifs de la billetterie s'explique surtout après que le gouvernement ait statué sur des décisions à une révision de la politique tarifaire pour les compagnies publiques aériennes et maritimes.

Les voyageurs algériens et ceux de la diaspora ont manifesté via les réseaux sociaux leur désaveu quant à la cherté des billets et principalement les destinations longues courrier comme le Canada, le Royaume Uni pour n'en citer que ceux-là. Récemment d'ailleurs l'un des députés de l'émigration aurait demandé à l'APN de créer une commission d'enquête pour examiner ces tarifs jugés excessifs au moment même où l'on parle de la destination touristique algérienne rénovée.

Il est ainsi question de transparence sur les tarifs et leur gestion en révisant le coût d'exploitation, le carburant et le fret. Cette formulation critique de la part d'un élu algérien a fait le buzz et le ministère du Transport est interpellé sur ce sujet.

F. A.

AGRICULTURE

Une production de 200.000 qx de pomme de terre d'arrière-saison attendue à Skikda

La production de pomme de terre d'arrière-saison devrait atteindre les 200.000 qx au titre de l'actuelle campagne agricole, a indiqué, ce hier, le directeur des Services agricoles (DSA), Rabie Hamzaoui. La récolte « débutera le mois de mars avec des rendements attendus oscillant entre 200 et 210 quintaux par hectare », a indiqué le responsable à l'APS, notant que la superficie dédiée à ce tubercule est de 1.039 hectares, dont 80 % est localisée dans la région de Ben Azzou. Le reste se répartit entre les communes d'Emdjez Edchich, de Salah Bouchaour et de Ramdane-Djamel. M. Hamzaoui a attribué « l'abondance » de la production de cette année à « l'amélioration de l'irrigation agricole qui contribue de manière significative à l'augmentation de la production ».

La DSA s'emploie à fournir un soutien logistique et technique aux agriculteurs afin de les encourager à s'engager dans l'effort national visant à assurer la sécurité alimentaire, a conclu le responsable.



CONTRÔLE TECHNIQUE

Ouverture à Alger d'une agence relevant de l'Etusa

Une agence de contrôle technique des véhicules, relevant de l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a été ouverte, hier dimanche à Alger, pour recevoir les véhicules lourds et légers des particuliers et des entreprises, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Le coup d'envoi de cette agence sise à la base de la maintenance de l'Etusa à Oued Smar, a été donné en présence du chargé de la gestion des affaires de la direction générale de la mobilité et de la logistique au ministère des Transports, du directeur des Transports de la wilaya d'Alger et du directeur général de l'Etusa, ainsi que de ses cadres, ajoute la même source.

Il s'agit d'un nouveau service qui s'ajoute à la liste des activités de l'Etusa dans le

cadre de la diversification de ses offres et de ses missions traditionnelles liées au transport des personnes.

Cette agence offrira des services de contrôle technique au profit des particuliers ou des entreprises pour différents véhicules (lourds et légers), précise la même source.

À cette occasion, la délégation a effectué une visite d'inspection à la nouvelle agence où elle a reçu des explications sur les services fournis ainsi que sur les équipements dont elle dispose.

Outre les équipements modernes, la nouvelle agence est dotée d'une équipe d'experts hautement qualifiée, ainsi que des dernières techniques de diagnostic garantissant la sécurité des véhicules et la protection de l'environnement.

ALGERIA BID ROUND 2024

Prorogation du délai de dépôt des offres au 17 juin

Le délai de dépôt des offres dans le cadre de l'appel à concurrence 2024 «Algeria Bid Round 2024» a été prorogé au 17 juin, a annoncé lundi l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) dans un communiqué. «ALNAFT informe les candidats intéressés que le délai de dépôt des offres dans le cadre de l'appel à concurrence 2024, Algeria Bid Round 2024, initialement fixé au 15 avril 2025, est reporté au 17 juin 2025», est-il indiqué dans le communiqué. L'Agence explique cette décision par le besoin d'«accorder aux compagnies pétrolières participant à l'Algeria Bid Round 2024 un délai raisonnable pour l'examen des données, qui leur ont été complétées».

Elle vise également à «permettre la participation des compagnies pétrolières ayant manifesté tardivement leur intérêt, permettre à ALNAFT de promouvoir davantage

l'Algeria Bid Round 2024 et d'attirer d'autres candidats, et assurer ainsi des conditions optimales pour la réussite de cet appel à concurrence».

Pour rappel, cet appel pour l'investissement dans le secteur du pétrole et du gaz, propose six zones d'exploration: «El M'zaid El Kebir» dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa et El Ménéa, «Ahar» (wilaya d'Illizi), «Reggane» (wilaya d'Adrar), «Zerafa» (wilayas d'Adrar et d'In Salah), «Toual» (wilayas d'Ouargla et Illizi) et «Guern El Guessa» (wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Bayadh et Timimoun).

Les projets en question permettront à l'Algérie de renforcer ses capacités de renouvellement des réserves et d'augmenter sa production à court et moyen termes, ce qui permettra de renforcer son rôle important dans l'approvisionnement des marchés énergétiques mondiaux.

16^{es} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025

Le CRB bat le MCA (1-0) et file aux huitièmes



Paqueta à l'USMA jusqu'à la fin de saison

L'UNION NORD AFRICAINE DE FOOTBALL
(UNAF)

**Vers la réactivation
des tournois interclubs
de l'UNAF**



16^{es} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025

Le CRB bat le MCA (1-0) et file aux huitièmes

Le CR Belouizdad a remporté le derby face au MCA et s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie 2024-2025, en battant son voisin 1-0 (mi-temps : 0-0), dimanche soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Le derby s'inscrit dans la mise à jour des 1/16es de finale. Le début du match a été à l'avantage du MCA, qui a réussi à monopoliser la balle. La 1e et unique alerte de la première période, coté mouloudéen, a été l'œuvre du milieu offensif ivoirien, Kipré Jr, dont la balle est passée à côté du cadre (16e).

Le Chabab est sorti de sa zone à partir de la 20e minute, pour inquiéter la défense du Mouloudia, mais ni Mayo ni Meziane n'ont réussi à concrétiser leur légère domination. L'entraîneur tunisien du «Doyen» Khaled Benyahia, a opté pour un turn-over, opérant pas moins de 6 changements, par rapport au dernier match du championnat,



remporté jeudi dernier à domicile face à la JS Kabylie (3-2). Après la pause citron, le Chabab est revenu avec des intentions offensives, ce qui a permis au buteur maison, Mahious, d'ouvrir la marque (48e), profitant d'une erreur défensive commise en pleine surface, par le défenseur central mouloudéen,

Ghezala. Le MCA a repris le contrôle du match, en imposant sa domination devant une équipe belouizdadie qui a reculé derrière, une manière de préserver son maigre avantage.

Le milieu défensif ivoirien, Zougrana, a failli remettre les pendules à l'heure, mais son tir est

passé à côté du poteau droit du gardien, Maâchou (66e). Ce dernier a sauvé son équipe en repoussant un puissant tir de Kipré Jr (88e).

Le but d'égalisation était dans les pieds de Bayazid, mais son tir a touché la transversale (90e), alors qu'il était en face des buts. Le Chabab se rachète ainsi, 8 jours

après sa défaite face au MCA (2-2, aux t.a.b : 3-4), en Supercoupe d'Algérie.

Le CRB poursuivra la défense de son trophée, en recevant aux 1/8es de finale l'US Chaouia (Ligue 2), le mardi 11 mars prochain au stade du 5-juillet.

Paqueta à l'USMA jusqu'à la fin de saison



La direction de l'USM Alger a annoncé, dimanche, que le Brésilien Marcos Paqueta, «sera en charge de diriger l'équipe seniors jusqu'à la fin de la saison» en cours. La direction usmiste n'a pas précisé si le contrat de Paqueta sera prolongé à la fin de la saison. Paqueta (67 ans) était présent vendredi dernier à Biskra, où il avait supervisé sa nouvelle équipe contre l'USB. Il avait découvert la Ligue 1 Mobilis à l'automne 2023, lorsqu'il avait pris les commandes du CR belouizdad, en remplacement du Belge Sven Vandebroek. C'est également en pompier qu'il débarque à l'USMA, où il remplacera le Tunisien Nabil Malou qui a quitté son poste, laissant la Rouge et Noir, en 3e positions de la Ligue 1 Mobilis avec 26 points.

La NC Magra et l'US Biskra, deux des équipes mal-classées du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, n'ont pas profité pour se relancer dans l'optique du maintien, en se faisant tenir en échec à domicile, respectivement face à l'Olympique Akbou (1-1) et l'USM Alger (0-0), en clôture de la 16e journée disputée vendredi.

Alors que le NCM croyait tenir sa victoire, en ouvrant la marque en première période par Lakehal (20e), il a fini par déchanter en concédant l'égalisation dans le temps additionnel. Lachehab a surgi dans le «money-time» pour offrir un point précieux pour la formation d'Akbou (90e+9). Le «Ndjem», qui restait sur une élimination aux 1/16es de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-0), a raté une belle occasion de s'éloigner de la zone de relégation. L'O. Akbou, quant à lui, continue son redressement, sous la conduite du nouveau coach français Denis Lavagne, vaincu en trois matchs,

toutes compétitions confondues.

Présent au stade du 18-février d'El-Alia de Biskra, le nouvel entraîneur de l'USMA, le Brésilien Marcos Paqueta, a suivi le match face à l'USB (0-0) à partir des tribunes, dans une rencontre disputée à huis clos.

Les «Rouge et Noir», ont subi la majeure partie du match, face à une équipe de l'USB qui a raté un bon nombre d'occasions, faute de lucidité devant les buts.

Les joueurs de l'entraîneur Lyamine Bougherara, continuent de manger leur pain noir, eux qui sont à la recherche de leur premier succès, après une mauvaise série (en cours) de 11 matchs sans victoire en championnat. La dernière victoire des Biskris en Ligue 1 remonte au 19 octobre 2024, à domicile face à la JS Saoura (2-1).

Un nul qui fait stagner l'USB à la 16e et dernière place au tableau avec 13 unités, à trois longueurs du NC Magra, premier non-reléguable. De son côté, l'USMA s'empare de la troisième place avec 26 points. Dans les autres matchs de cette première journée de la phase aller, le MC Alger, a préservé son fauteuil de



leader, en battant jeudi à domicile la JS Kabylie (3-2), dans un match plaisant. De son côté, le CR Belouizdad, facile vainqueur mercredi à domicile face à l'USM Khenchela (3-0), a conservé sa place de dauphin, à deux longueurs du «Doyen». Tenue en échec à la maison par le CS Constantine (0-0), l'ES Mostaganem a raté l'occasion de quitter sa position de premier reléguable, et reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation (15e, 14 pts).

L'ANCIEN INTERNATIONAL ET ENTRAÎNEUR NATIONAL

Ali Fergani donne de ses nouvelles

L'ancien international et entraîneur national Ali Fergani est actuellement en convalescence suite à une intervention chirurgicale. Fergani tient à exprimer sa gratitude devant l'élan de solidarité reçu à travers les messages et appels ainsi que sur les réseaux sociaux.

«Merci à tous ceux qui ont une pensée pour nous»

«Merci pour ce qu'ont fait les clubs et les supporters de la JS Kabylie et de l'Olympique Akbou en notre faveur et merci aussi à tous ceux qui ont une pensée pour nous, nous a déclaré l'ex capitaine de l'équipe nationale et

maestro du Jumbo-JET. En utilisant le « nous », Fergani pense à lui et à son équipier et ami de toujours Djamel Menad, souffrant et convalescent dans un hôpital bruxellois.

«Je sais que les problèmes des ex internationaux qui ont marqué leur passage dans n'importe quel club, ne laissent personne indifférent, et je remercie toutes et tous ceux qui sont à nos côtés dans cette épreuve que nous traversons », nous a-t-il confié. Il ne manquera pas aussi de lancer un appel à tous les clubs, «de se souvenir et de se rappeler de leurs anciens dirigeants, joueurs et même certains supporters, qui ont marqué leur cher club».

SUSPENDU 8 MATCHS

Adel Amrouche gagne son procès contre la CAF



Le coach algérien Adel Amrouche, suspendu 8 matchs par la Confédération africaine de football (CAF) en plein tournoi CAN en Côte d'Ivoire 2024, a obtenu gain de cause contre la CAF auprès du TAS de Lausanne.

En effet, Adel Amrouche, à l'époque sélectionneur de la Tanzanie, a été lourdement sanctionné par la CAF (8 matchs) pour ses déclarations sur le rôle (néfaste) que jouent certains acteurs au sein de l'instance continentale, et plus particulièrement Fouzi Lakjaa, membre du Comex FIFA-CAF. La CAF a eu la main lourde contre Adel Amrouche. Ce dernier avec son avocat conseil se sont tournés vers le TAS pour «casser» la décision de la CAF. Le tribunal arbitral du sport a informé, jeudi, Adel Amrouche qu'il a levé le reste de sa sanction (2 matchs) et qu'il peut dès à présent entraîner de nouveau.

L'UNION NORD AFRICAINE DE FOOTBALL (UNAF)

Vers la réactivation des tournois interclubs de l'UNAF

L'Union nord africaine de football (UNAF) entend relancer les compétitions régionales interclubs. La décision a été actée par l'UNAF au terme de la première réunion de son bureau exécutif tenue, samedi, à Alger.

Nouvelle formule

Menée par Walid Sadi, président par intérim de l'UNAF, la réunion a débouché sur la mise en place d'une feuille en vue de réactiver dans les meilleurs délais les tournois nord-africains interclubs, coupe des clubs champions et celle des vainqueurs de coupes. En présence de la majorité représentants des pays membres, ceux de l'Algérie, de l'Égypte, de la Tunisie et de la Libye, il y a été conclu notamment d'étudier l'option d'un changement du système de com-

pétition. Il est possible, donc, que les épreuves nord-africaines des clubs reprennent avec une nouvelle formule qui sera décidée au moment opportun. La reprise officielle des tournois en question demeure, néanmoins, tributaire de la disponibilité des ressources financières nécessaires. Des actions seront menées par le bureau exécutif afin de convaincre les sponsors d'accompagner les compétitions à travers des dotations qui pourraient les (compétitions) rendre attractives.

L'UNAF est décidée, après des années de léthargie, de reprendre les choses en main grâce aux efforts du président de la FAF et néanmoins ministre de sports de l'Algérie. En témoigne, d'ailleurs, les tournois nord-africains scolaires, garçons et filles, organisée dernièrement à Oran.

Ils ont été sanctionnés par des résultats probants de nos sélections nationales des moins de 15 ans qualifiées aux phases finales prévues les mois d'avril et mai de l'année en cours dans un pays non encore déterminé. Les coupes nord-africaines interclubs ont débuté en 2008. Trois épreuves ont eu lieu avant qu'elles ne disparaissent pour des considérations financières.

Assemblée générale le 11 mars

Dans le cadre du tournoi des clubs champions, la première a été remportée par le club africain (Tunisie) avant que les algériens de l'Entente ne lui succèdent lors de l'édition suivante. Le Club Africain revient à la charge et remporte l'épreuve de 2010 aux dépens du MC Alger. Trois éditions ont été disputées également pour

le compte de la coupe des vainqueurs de coupes. Elles seront dominées une nouvelle fois par les clubs tunisiens et algériens. L'ES Tunis et le Club Africain l'emportent en 2008 et 2009 avant que l'ES Sétif a gagné le sacre en 2010. A l'époque, le club champion percevait une prime de 100 000 Dollars US et 75000 Dollars US pour le finaliste malheureux.

Ainsi, l'UNAF annonce la tenue de l'assemblée générale ordinaire le 11 mars prochain. Sans préciser le pays devant accueillir les travaux de l'AGO, il y sera question de présentation pour adoption des bilans moral et financier. Ces derniers ont été approuvés par le bureau exécutif dans sa réunion de samedi dernier. Il a été précédé, dans ce sillage, à l'examen du budget prévisionnel de l'année 2025.



Neymar buteur pour la première fois depuis son retour au Santos



Neymar buteur pour la première fois depuis son retour au Santos. L'attaquant a obtenu puis transformé un penalty avec Santos après une magnifique action dans la surface adverse.

L'attaquant vedette le brésilien Neymar a marqué dimanche pour la première fois depuis son récent retour au Santos, son club formateur, se montrant enfin décisif après des performances critiquées.

Le Brésilien de 33 ans a cependant trouvé le chemin des filets sur penalty seulement, et de surcroît lors d'un match du championnat de l'Etat de Sao Paulo, face à un club de 4e division. Toujours très loin de son meilleur niveau, il a ouvert le score à la 14e minute en prenant le gardien d'Agua Santa à contrepied, avec son habituelle course d'élan saccadée.

Neymar a ainsi signé sa 139e réalisation en 234 rencontres sous les couleurs du Santos, qu'il avait quitté en 2013 pour rejoindre l'Europe et le FC Barcelone. Il s'agit également de son premier but depuis le 3 octobre 2023. L'ancien du Paris Saint-Germain était alors un joueur du club saoudien Al-Hilal, avec lequel il a résilié son contrat fin janvier pour rentrer au pays.

L'aventure de Neymar dans le Golfe a été jalonnée de nombreuses blessures qui l'ont largement empêché de fouler les terrains. Le meilleur buteur de la sélection brésilienne n'a participé qu'à sept matches avec Al-Hilal en plus d'un an et demi. Dimanche, en plus de son but, le Pauliste a délivré une passe décisive, autre première sur les quatre matches qu'il a disputés depuis son arrivée au Brésil. Son équipe l'a emporté 3-1.

LIGA

Barça, Real Madrid : Flick répond cash sur le rouge de Bellingham et annonce un gros retour

Hansi Flick, l'entraîneur du FC Barcelone, était présent en conférence de presse à la veille de la réception du Rayo Vallecano.

Se soir, le FC Barcelone aura une occasion en or de reprendre la tête de la Liga après les faux pas ce week-end du Real et de l'Atlético. Présent en conférence de presse, Hansi Flick a tenu à prévenir ses joueurs : «Il est important de regarder le classement mais d'être conscient qu'il reste encore un long chemin à parcourir. L'équipe est confiante et prend du plaisir à s'entraîner et à jouer. Le Rayo fait un travail extraordinaire. Nous nous concentrons uniquement sur nous-mêmes. Je me suis couché, bien sûr, en connaissant les résultats du Real et de l'Atlético, mais nous nous concentrons sur nous-mêmes. Ce qui compte, c'est que nous nous concentrons sur nous-mêmes. C'est le mieux que nous puissions faire. Il faudra jouer 90 minutes et montrer que nous sommes toujours performants» a-t-il ainsi lancé dans des propos rapportés par Actualité Barça.

Bellingham, «un manque de respect» pour Flick !

Le coach allemand a ensuite été interrogé sur le rouge reçu par Jude Bellingham hier après-midi face à



Osasuna. Pour lui, qu'importe les mots prononcés par l'Anglais, cela est un manque de respect : «Pour moi, c'est un manque de respect dans n'importe quelle situation, mais ce n'est pas à moi de décider, ce n'est pas mon boulot. Je dis toujours à mes joueurs que ça ne sert à rien de perdre son temps, son énergie à parler avec l'arbitre. On a le capitaine sur le terrain qui a le droit de parler avec l'arbitre, il faut l'accepter» a-t-il lancé avant d'annoncer le retour de Ronald Araujo dans le groupe : «Araujo sera dans la liste». Enfin, il a conclu en encensant son équipe : «J'ai le sentiment que cette

équipe veut montrer à quel point elle est bonne... la mentalité qu'elle a. En tant qu'entraîneur, j'adore ça. Nous parlons aux joueurs de ce qu'ils peuvent faire sur le terrain et de la façon dont ils peuvent nous aider. Hier, j'ai regardé une vidéo de Cubarsi, Marc Bernal et Lamine quand ils avaient 11 ans et ils étaient incroyables. Pau (Cubarsi) est spécial. Lui et ceux qui montent de la Masia. C'est bien que le Barça vous ait depuis si longtemps. L'ambiance dans l'équipe est palpable, ils sont tous amis. Pau a 18 ans, Ça sent bon...»

Le Barça ne donnera pas un centime pour Neymar

Neymar a signé un contrat à Santos jusqu'à la fin de saison.

Ensuite, le Brésilien aurait l'intention de retourner en Europe. Neymar a récemment quitté l'Arabie saoudite pour retourner du côté de Santos. Le Brésilien a multiplié les blessures lors de son expérience en Saudi Pro

League et pas mal de doutes sont émis à son sujet. L'ancien du PSG va en tout cas pouvoir reprendre le rythme jusqu'en juin prochain sous les couleurs de Santos. Il ne compte pas chômer puisque son intention est de disputer la Coupe du monde 2026 sous les couleurs du Brésil. Pour cela, il

veut prouver à tout le monde qu'il est encore au niveau. L'une de ses ambitions serait même de rejouer pour le FC Barcelone. Mais voilà, les Catalans ont de grosses difficultés financières et veulent que Neymar y mette du sien s'il veut évoluer en Catalogne.

Nouveau rebondissement pour l'avenir de Frenkie de Jong

Rarement utilisé comme un titulaire indiscutable à cause de ses multiples blessures au fil de sa carrière à Barcelone, Frenkie de Jong faisait partie des joueurs qui pouvaient être mis sur la touche cet hiver, suite aux besoins financiers importants du Barça. Quelques semaines plus tard, le milieu néerlandais affirme selon Mundo Deportivo qu'il veut prolonger au FC Barcelone. En cause, ses nombreuses discussions avec Hansi Flick, dont il trouve la philosophie de jeu proche de la sienne, et qui lui accorde de plus en plus de confiance. Titulaires lors des deux dernières rencontres face à Valence en Coupe du Roi et Séville en Liga, de Jong redevient un élément central du projet des Catalans, avec cinq titularisations lors

des huit dernières rencontres toutes compétitions confondues. Cependant, le club comme son agent pense qu'il est trop tôt pour parler d'une prolongation de contrat, et les deux clubs devraient s'asseoir autour de la table des négociations plus tard dans la saison. Cette saison, il a pris part à 23 rencontres sous le maillot blaugrana, pour deux buts et une passe décisive.

CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Protéger les enfants des dangers du numérique



Le ministère de la Santé, en collaboration avec plusieurs institutions, a lancé une vaste campagne de sensibilisation et de prévention des addictions aux écrans et à internet en milieu scolaire. Cette initiative s'est déroulée en coordination avec la direction de l'éducation, la Fédération des associations des parents d'élèves, les clubs de santé et l'EHS Errazi.

Sous le slogan : «Prévention aux addictions écrans et internet en milieu scolaire», cette action a pour objectif principal de sensibiliser les enfants et leurs familles aux risques liés à une mauvaise utilisation d'internet. Elle bénéficie du soutien du ministère de la Poste et des Télécommunications, ainsi que de plusieurs organismes étatiques, tels que le ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et le ministère de

l'Intérieur. Les principaux axes de sensibilisation portent sur la prévention des jeux en ligne dangereux, la cyberfraude, la protection des données personnelles et la lutte contre le cyberharcèlement. Dans la wilaya de Annaba, cette campagne a été renforcée par des actions menées dans les écoles primaires depuis janvier 2025, impliquant parents d'élèves, enseignants et élèves.

Le Dr Nacer Damèche, directeur de la santé de la wilaya, a mis en avant l'engagement des clubs de santé scolaires qui ont organisé des activités ludiques et éducatives pour alerter sur les dangers du numérique. La Fédération des associations des parents d'élèves et l'EHS Errazi ont également participé à cette campagne, couvrant ainsi l'ensemble des 12 communes de la wilaya. Du 16 au 20 février, la Semaine nationale de la prévention a été célébrée sous le thème «Pour un Ramadhan sain et serein». Cette période a été marquée par des campagnes d'information et de sensibilisation visant à promouvoir une alimentation équilibrée et un mode de vie sain durant le mois du jeûne. Du 23 au

27 février, la deuxième semaine de la prévention a été consacrée aux dangers du numérique, toujours sous le slogan : «Internet est un large océan, aidons nos enfants à naviguer en toute sécurité».

Cette campagne a mobilisé les équipes de santé scolaire, composées de médecins, dentistes, psychologues et paramédicaux, en partenariat avec la direction de l'éducation, la direction d'Algérie Télécom, la Fédération des associations des parents d'élèves et l'EHS de psychiatrie. Alors que cette mobilisation s'intensifie, les acteurs impliqués s'accordent à dire que la sensibilisation aux dangers du numérique doit être continue.

La protection des enfants en ligne demeure une priorité nationale, visant à instaurer un usage responsable et sécurisé des nouvelles technologies. La Semaine maghrébine de la santé scolaire, qui se tiendra également à la fin du mois de février, viendra renforcer ces efforts en mettant l'accent sur l'impact des écrans sur la santé mentale et physique des enfants.

RELIZANE

Des fonds alloués pour soutenir les personnes démunies

Dans le cadre de son programme de solidarité à l'occasion du mois de Ramadhan, la wilaya de Relizane a mobilisé une enveloppe financière avoisinant les 73 milliards de centimes. Ce montant provient de plusieurs sources, notamment le budget de l'État, le secteur de la solidarité et les communes.

Selon le wali, Sami Medjoubi, toutes les familles démunies identifiées après la mise à jour et l'assainissement des listes de bénéficiaires à travers les 38 communes de la wilaya recevront leurs aides financières dans les prochains jours. Il a

également souligné que le nombre de familles nécessiteuses connaît une diminution significative depuis 2022.

« En 2022, nous avons enregistré 92 000 bénéficiaires. En 2023, ce chiffre est passé à 86 000, et en 2024, il s'élève désormais à 72 791 familles », a précisé le wali. Cette baisse s'explique, selon lui, par l'augmentation des salaires et la création de près de 5 700 emplois au cours des dernières années.

Ces aides sont destinées principalement aux familles à faibles revenus, aux victimes de la tragédie natio-

nale, aux personnes atteintes d'un handicap total, aux bénéficiaires de l'allocation forfaitaire et aux inscrits dans le cadre du dispositif d'insertion sociale.

Le wali a également abordé la réouverture des restaurants de la Rahma, qui offriront des repas chauds aux passants et aux familles démunies. Il a assuré que toutes les facilités seront accordées aux organisateurs, à condition de respecter les normes d'hygiène. Une commission regroupant les secteurs concernés se réunira prochainement pour finaliser ce dossier.

TIZI OUZOU

Réalisation de retenues d'eau de l'oued Sébaou

Taha Derbal, le ministre de l'Hydraulique, a instruit les cadres de son secteur et ceux de l'ANBT (Agence nationale des barrages et transferts) à l'effet d'étudier toutes les variantes et possibilités de retenir et d'emmagasiner les eaux de l'oued Sébaou. L'oued Sébaou est considéré comme le plus important cours d'eau de la wilaya de Tizi Ouzou.

D'importantes économies

«Soit par système de digues, soit par système de bassins de rétention, le plus important est de trouver la meilleure formule à l'effet de retenir une grosse partie de ces millions de mètres cubes d'eau qui partent dans la nature en se déversant dans la mer», a souligné Derbal, en rappelant de ce fait que «le secteur dispose de compétences à même de trouver des solutions adéquates aux problèmes les plus complexes». En effet, pour éviter que la région ne revive les mêmes situations qu'en 2024 et en début de cette année 2025, il est préconisé 3 variantes avec des techniques différentes pour cette protection d'un montant se situant entre 240 millions DA et 260 millions DA. En fait, pour le ministre, cette formule de transfert permet à l'Etat de faire d'importantes économies tout en captant des quantités énormes d'eau. «Avec plus de 24 millions m³ d'eau transférés en une année, c'est pratiquement l'économie de construction d'un petit barrage», dira encore le ministre pour qui «dans un pays comme le nôtre et sa nature climatique, la moindre goutte d'eau emmagasinée vaut son pesant d'or».

60 millions m³ d'eau transférés vers le barrage de Taksebt

Il faut souligner aussi que selon les chiffres fournis par le gestionnaire de cette station réalisée en 2021, ce sont pas moins de 60 millions m³ d'eau qui ont été transférés vers le barrage de Taksebt qui est à 35% de ses capacités de mobilisation soit le 1/3 de son volume global qui est de 180 millions m³. Et ce à raison de 270.000 m³/ jour dépassant même la quantité d'eau prélevée à partir de ce barrage vers la station de traitement et distribuée qui est de l'ordre de 260.000 m³/J.

L'État intensifie les efforts pour relancer les unités de production confisquées

L'État veut accélérer l'exploitation des unités de production confisquées dans le cadre de la lutte contre la corruption, selon le Premier ministre Nadir Larbaoui.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a présidé dimanche les travaux de la 193^e session du Conseil des participations de l'État (CPE), consacrée à la poursuite du transfert, à titre onéreux, au profit des institutions et organismes publics, de plusieurs biens meubles et immeubles confisqués par décisions judiciaires définitives dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption.

Transfert des biens saisis par des décisions de justice

Selon un communiqué du Premier ministre, lors de la réunion, «l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la prise de mesures nécessaires pour garantir l'exploitation optimale des unités de production transférées au profit de la collectivité nationale,

conformément aux directives du président de la République», ajoute la même source. Les travaux de cette session du CPE se sont déroulés dans l'ordre des choses, car d'autres réunions ont été tenues pour traiter de la même problématique: le transfert des biens saisis par des décisions de justice.

En octobre dernier, le CPE s'est réuni également sous la présidence du Premier ministre pour donner suite aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait appelé à «transférer ces biens immobiliers et mobiliers au profit de la collectivité nationale, en garantissant l'exploitation optimale des unités de production concernées». Une partie de ces biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption a été réaffectée en août dernier.

En effet, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait fait état de la réception, par le secteur «d'une entreprise spécialisée dans la production de viandes blanches et d'œufs, dont la propriété a été transférée au Groupe agro-logistique Agrolog, d'une entreprise spécialisée dans la pro-

duction de fromages, qui a été rattachée au Groupe Giplait, et d'une entreprise de production d'huile d'olive, qui relève désormais de l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques DCAS».

108 actifs et biens saisis transférés entre 2022 et 2024

Selon des déclarations faites à la Radio algérienne et reprises par l'APS, le directeur adjoint de la gouvernance des entreprises économiques et industrielles au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Djamel Ghedir, un total de 108 actifs et biens saisis dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption a été transféré, entre 2022 et 2024, au profit d'entreprises publiques économiques dans différents secteurs, notamment l'industrie et la production pharmaceutique, le tourisme, l'énergie et les mines et les travaux publics.

Selon Ghedir, «le secteur de l'industrie a bénéficié à lui seul du transfert de 8 actifs en 2022 et de 34 autres en 2024 dans diverses filières industrielles, dont les matériaux de



construction, les industries agroalimentaires, la mécanique et la sidérurgie». Il avait fait savoir que parmi les unités confisquées, figurent une cimenterie à Adrar et plusieurs briqueteries dont la propriété a été transférée au Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), des unités d'industrie agroalimentaire dont la propriété a été transférée au groupe public agroindustries (Agrodiv) et plusieurs entreprises dans le secteur de la mécanique dont la propriété a été transférée au groupe des Industries métallurgiques et sidérurgiques (IMetal). Par ailleurs, «les unités transférées comprennent plusieurs projets structurels dans le

secteur industriel, dont le complexe de trituration des graines oléagineuses dans la wilaya de Jijel, spécialisé dans la production d'huile brute destinée à la fabrication d'huile de table et d'aliments de bétail», avait révélé le même responsable en évoquant également le projet du complexe de production de sucre dans la wilaya de Boumerdès et l'usine des tubes en acier dans la wilaya d'Oran. Aussi, selon lui, «des instructions ont été données à différents groupes dans plusieurs secteurs pour le parachèvement des projets en cours de réalisation, la relance des projets à l'arrêt et l'exploitation des potentialités de ceux en activité».

ALORS QUE 85% DES NOUVELLES ACTIONS DE LA BDL ONT ÉTÉ SOUSCRITES :

Une troisième banque et une société d'assurance prochainement en Bourse

Après le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque de développement local (BDL), dont l'opération de souscription aux nouvelles actions est en phase finale avec des premiers résultats positifs, une troisième banque et une société d'assurance seront prochainement introduites en Bourse.

C'est ce qu'a révélé le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, lors d'une journée d'information organisée samedi dernier par la BDL au profit des investisseurs, sans toutefois donner de détails. Mais il est clair que l'arrivée de nouvelles entreprises sur le marché contribuera fortement à dynamiser la place boursière d'Alger, qui s'appête à accueillir dans les tout prochains jours la BDL, dont l'ouverture du capital suscite un grand intérêt du côté des épargnants. C'est ce qui ressort de la rencontre du 15 février, durant laquelle le ministre a appelé les chefs d'entre-

prise, les opérateurs économiques ainsi que les investisseurs à «adhérer massivement à cette étape décisive du parcours économique du pays». Un appel lancé alors que l'engouement enregistré jusque-là pour le dossier BDL est important.

En effet, à quatre jours de la clôture de l'opération de souscription, environ 85% des nouvelles actions émises ont été souscrites. «L'opération de souscription a connu un engouement dépassant les attentes, tant de la part des particuliers que des entreprises, d'autant que près de 85% des actions ont été souscrites depuis le lancement de l'opération le 20 janvier», a précisé le ministre dans ce sillage. Ainsi, 37,57 millions d'actions (sur les 44,2 millions nouvellement émises) ont été vendues, en attendant la fin de l'opération le 20 février. La BDL a, pour rappel, ouvert le 20 janvier dernier, à travers la souscription en Bourse, son

capital social, avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1400 DA.

En effet, à quatre jours de la clôture de l'opération de souscription, environ 85% des nouvelles actions émises ont été souscrites. «L'opération de souscription a connu un engouement dépassant les attentes, tant de la part des particuliers que des entreprises, d'autant que près de 85% des actions ont été souscrites depuis le lancement de l'opération le 20 janvier», a précisé le ministre dans ce sillage. Ainsi, 37,57 millions d'actions (sur les 44,2 millions nouvellement émises) ont été vendues, en attendant la fin de l'opération le 20 février. La BDL a, pour rappel, ouvert le 20 janvier dernier, à travers la souscription en Bourse, son capital social, avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1400 DA.

ELLE RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRE RECORD Sonelgaz étend ses marchés à l'international

Sonelgaz a franchi un cap historique dans le domaine de l'exportation en enregistrant des recettes record de plus de 268 millions d'euros en 2024, soit une croissance de 22 % par rapport à l'année précédente.

Selon un communiqué de l'entreprise, cette performance s'inscrit dans le cadre des orientations des plus hautes autorités du pays visant à réduire la dépendance au secteur des hydrocarbures en diversifiant les activités économiques, commerciales et industrielles. L'objectif est de renforcer la valeur des produits fabriqués localement et d'intégrer un nouveau modèle économique basé sur la création de valeur ajoutée. Les exportations de Sonelgaz englobent l'électricité, les équipements électriques et gaziers fabriqués en Algérie, la réhabilitation d'infrastructures électriques et gazières, ainsi que des services de formation dans le domaine de l'électricité. Cette diversité témoigne de la capacité du groupe à proposer des solutions intégrées sur les marchés étrangers.

Ces résultats illustrent également l'engagement de Sonelgaz en faveur du renforcement du taux d'intégration nationale et de la réduction des importations, la positionnant ainsi comme un moteur clé de la croissance économique et un levier essentiel pour diversifier les sources de devises étrangères.

Enfin, cette progression confirme l'orientation stratégique du groupe en faveur de l'expansion sur les marchés internationaux, à travers le développement de ses capacités de production et l'enrichissement de son expertise dans les secteurs de l'électricité et du gaz. Une dynamique qui s'inscrit pleinement dans la stratégie Sonelgaz – Horizon 2035.

L'UA rejette le déplacement du peuple palestinien de sa patrie

Les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), réunis à l'occasion de la 38e session du Sommet de l'UA, ont exprimé leur rejet de toute tentative visant le déplacement du peuple Palestinien.

L'UA, réuni à Adis Abeba, les 15 et 16 février, a souligné qu'il s'agit d'une « violation flagrante du droit international ».

« Nous exprimons notre rejet catégorique et absolu de toute proposition ou tentative visant à liquider la cause palestinienne par le déplacement du peuple palestinien de sa patrie, y compris la bande de Ghaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit international et de la position ferme de l'Union africaine, qui appelle au droit du peuple palestinien à l'autodétermination », ont indiqué les Chefs d'État et de gouvernement africains dans une déclaration sur la situation en Palestine et dans les régions du Moyen-Orient, publiée à la fin des travaux du 38e sommet de l'UA. Ils ont, en outre, « vivement condamné l'entité sioniste, la puissance occupante, pour avoir mené une guerre barbare contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, qui a visé 2,2 millions de Palestiniens, et pour avoir fait un usage excessif et disproportionné de la force contre des civils non armés (...) ce qui a occasionné la mort et les blessures de milliers de martyrs et de blessés ».



Soulignant, par ailleurs, que « la création d'un Etat palestinien est une position africaine ferme et inébranlable », ils ont exhorté tous les pays africains à « collaborer avec la communauté internationale afin d'apporter une aide d'urgence à la bande de Ghaza et de mettre fin à la catastrophe humanitaire » causée par la récente agression sioniste. Les Chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont également appelé à « faire pression sur (l'entité sioniste), la puissance occupante, pour qu'elle lève le blocus injuste imposé à la bande de Ghaza et qu'il accélère le processus de reconstruction ». Ils ont, en outre, affirmé « le soutien politique, économique et financier à l'Etat de Palestine et la nécessité d'assurer l'unité géographique et politique des territoires palestiniens entre la Cisjordanie et la bande de Gaza (et) déploré le soutien sans précédent de certains pays à l'occupation (sioniste) et les récentes atrocités commises par l'armée d'occu-

pation, qui a pris pour cible les citoyens palestiniens et leurs biens, tout en détruisant les infrastructures de la bande de Ghaza assiégée ». Les dirigeants africains ont également dit appuyer « le renouvellement de la demande de l'Etat de Palestine d'être membre à part entière des Nations Unies, afin que l'occupation (sioniste) rende compte des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui ont été commis, et qui sont encore commis contre le peuple palestinien ». Ils ont, entre autres, souligné « la nécessité de régler la question palestinienne pour parvenir à une paix globale dans la région du Moyen-Orient, sur la base de la solution des deux Etats (et) demandé aux Etats membres de l'UA de mettre fin à tous les échanges commerciaux, scientifiques et culturels directs et indirects avec l'entité sioniste, conformément aux résolutions de la communauté internationale ».

La diplomatie préventive et la médiation pour le règlement des conflits en Afrique

Le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Bankole Adeoye, a réaffirmé, dimanche à Addis Abeba, l'engagement de l'organisation continentale à résoudre les conflits en Afrique à travers la diplomatie préventive, la médiation et la réactivation de l'alerte précoce. « Nul ne saurait remettre en question l'engagement de l'UA lorsqu'il s'agit du règlement des conflits en Afrique » a affirmé Bankole lors d'une conférence de presse tenue en marge des travaux de la 38e édition du sommet de l'Union Africaine.

La signature de la Charte de réconciliation en Libye, un « événement historique »

« La diplomatie préventive, la médiation et la réactivation de l'alerte précoce ont toujours été notre objectif. C'est pourquoi il n'y a aucun conflit pour lequel nous n'avons pas pris une

mesure. Nous sommes tous engagés dans le cadre de l'UA », a ajouté Bankole Adeoye. Evoquant le conflit en République démocratique du Congo (RDC), le Commissaire a exprimé sa préoccupation quant à la nouvelle escalade et souligné la nécessité à ce que ce conflit « ne se transforme pas en un conflit ouvert qui perturberait les activités humanitaires et affecterait le tissu social très fragile de la région ». Pour résoudre le conflit dans l'Est de la RDC, Bankole a appelé toutes les parties à « s'asseoir autour d'une table », soulignant la disposition de l'UA à jouer le rôle de médiation dans le cadre du « processus de Luanda ». Concernant le dossier libyen, il a souligné que la signature de la Charte de réconciliation représente un « événement historique » et fait partie des efforts de l'UA en faveur de la paix et de la réconciliation dans le pays, et c'est ce qui a été confié à l'organisation continentale

« en vertu des conclusions de la Conférence de Berlin, à savoir diriger le processus et coordonner la réconciliation nationale ».

Pour une transition politique démocratique et constitutionnelle au Soudan

Le Commissaire a salué le soutien du Conseil présidentiel Libyen et de plusieurs instances libyennes impliquées dans le processus, ajoutant qu'il poursuivra l'action avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) et toutes les parties prenantes en Libye ainsi que la Ligue arabe et les pays voisins de la Libye en vue de s'assurer que le règlement de la crise en Libye, qui perdure depuis plus d'une décennie, aboutisse à « une société avancée, fondée sur des élections démocratiques qui devraient se tenir dans les plus brefs délais ». S'agissant du Soudan, le diplomate a

VOLODYMYR ZELENSKY
PROVOQUE LE PRÉSIDENT RUSSE

À MUNICH

« J'ai dit à Trump que Poutine a peur de lui »

Le président ukrainien a confirmé ce samedi les rumeurs selon lesquelles il aurait affirmé à Donald Trump que Vladimir Poutine le craint, lors de la Conférence de Munich sur la sécurité. Lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a suscité l'hilarité du public en répondant à une question sur une rumeur concernant son récent entretien avec le président américain Donald Trump. Interrogé par un journaliste sur le fait de savoir s'il avait dit à Trump que le président russe Vladimir Poutine n'acceptait les pourparlers que par crainte de lui, Zelensky a répondu par l'affirmative, ajoutant avec un sourire narquois : « Et maintenant, Poutine le sait. » Cette remarque a provoqué des rires dans l'auditoire. La journaliste a alors commenté : « Je ne devrais pas rire, mais vous me faites sourire. » Zelensky a conclu en déclarant : « Nous voulons la paix, il faut vivre et il faut sourire quand on a le temps, bien sûr. »

Cette interaction intervient dans un contexte où Zelensky a exprimé des préoccupations concernant les discussions entre Trump et Poutine, soulignant que l'Ukraine ne devrait pas être exclue des négociations sur son propre avenir. Il a également appelé à des garanties de sécurité pour l'Ukraine avant d'engager des pourparlers avec la Russie.

souligné la nécessité de « déployer davantage d'efforts et d'agir vers une transition politique démocratique et constitutionnelle dans le pays, ce qui n'est pas encore le cas jusqu'à présent ». « Le Soudan est en état de guerre totale et le théâtre de la pire crise humanitaire non seulement en Afrique mais aussi dans le monde entier. C'est pourquoi il convient de réfléchir à la façon de garantir le respect des valeurs communes et des principes de l'UA ... »

Quant à nous, nous sommes prêts à assister une transition politique efficace, réussie et inclusive », a-t-il poursuivi. Il a appelé les forces armées soudanaises ainsi que les Force de soutien rapide (FSR) et leurs différents alliés, à mettre fin à l'effusion de sang, ajoutant : « nous voulons mettre fin à la guerre pour reprendre le processus de transition politique et garantir l'aide humanitaire au peuple ».

SANTÉ NATURELLE

Mal de dos : ces plantes qui soulagent

Les lombalgies, ou maux de dos, font souffrir de nombreuses personnes au quotidien, à tel point qu'elles sont l'une des principales causes de consultation médicale. Mais les médicaments ne sont pas la seule solution pour traiter la douleur. Certaines plantes médicinales réputées peuvent notamment vous soulager.

Travail physique éprouvant, sédentarité et stress sont des causes fréquentes des problèmes de dos. «*Les tensions musculaires, aggravées par des contrariétés, peuvent les favoriser, ainsi que les hernies discales, l'arthrose, la grossesse ou l'ostéoporose, par exemple*», détaille le Dictionnaire Vidal, ouvrage médical de référence.

Si de nombreux médicaments peuvent traiter la douleur, certains effets indésirables sont parfois contraignants. Par ailleurs, certains traitements ne sont pas accessibles à tous ou finissent par ne plus être efficaces. Pour toutes ces raisons, il est possible de vouloir tester une méthode alternative plus naturelle. Nous vous proposons une liste de sept plantes qui peuvent ainsi vous soulager.

Les symptômes de la lombalgie

Les douleurs du dos apparaissent le plus souvent au niveau du cou et du bas du dos, avec des muscles très contractés. «*Il s'agit en général de douleurs sourdes et pénétrantes qui augmentent lors d'un mouvement de la colonne vertébrale, et même en tous-*



sant ou en riant», spécifie le Vidal. Ces douleurs peuvent également irradier jusque dans les bras et/ou les jambes lorsqu'il s'agit de sciatiques. Dans la plupart des cas, la position couchée soulage car elle permet de décharger la colonne vertébrale du poids du corps.

Les causes de la lombalgie sont multiples, mais certaines d'entre elles sont plus fréquentes, dont :

- le faux mouvement ;
- la déchirure musculaire ;
- l'entorse ligamentaire ;
- les problèmes au niveau des disques intervertébraux.

Le lumbago, une lombalgie aiguë très douloureuse

Avant de découvrir quelles sont les

plantes qui peuvent soulager les lombalgies, il est important d'identifier le type de douleur à laquelle vous avez affaire. En effet, certaines situations nécessitent la consultation d'un spécialiste, et c'est notamment le cas du lumbago. Cette lombalgie aiguë se manifeste par des douleurs subites et violentes dans la région du bas du dos (tour de reins), qui peuvent survenir à la suite d'un geste brusque ou après avoir soulevé une lourde charge. Ces douleurs sont parfois si fortes que tout mouvement du dos devient impossible.

Si vous n'êtes pas dans cette situation, une solution plus naturelle pourra certainement vous aider à calmer vos douleurs dorsales. Voici quelques-unes des ces plantes :

La racine d'Harpagophytum

Cette plante est une alliée pour lutter contre les sciatiques. Elle possède des «*principes anti-inflammatoires qui soulagent les douleurs et apportent du confort à la mobilité*», détaille l'herboriste Michel Pierre dans son ouvrage.

Posologie : en gélules dosées à 250 mg : prendre deux gélules matin, midi et soir au cours du repas. En cure de trois semaines.

Les feuilles de Cassis

Cette plante possède également des propriétés anti-inflammatoires qui soulagent les sciatiques.

Posologie : mettre 3 cuillères à soupe de plantes dans 75 cl d'eau froide à porter à ébullition et à laisser bouillir pendant 5 minutes et infuser pendant 10 minutes. A boire tout au long de la journée, en cure de trois semaines.

Les feuilles d'Ortie piquante

«*Riches en silice, elles sont connues depuis l'Antiquité pour soulager en interne comme en externe les sciatiques les plus vives*», peut-on lire dans Ma Bible de l'herboristerie.

Posologie : en gélules dosées à 250 mg : prendre deux gélules matin, midi et soir au cours du repas. En cure de trois semaines.

Les sommités fleuries de Reine-des-Prés

Ses actifs atténuent les douleurs dorsales d'origine rhumatismale.

Posologie : en extrait hydro-alcoolique : 30 gouttes matin, midi et soir entre les repas, en cure de trois semaines.

Burn-out : Des plantes pour s'en sortir

Il se traduit par un épuisement physique et mental et concerne toutes les professions. Le syndrome d'épuisement professionnel peut survenir à n'importe quel moment de la vie et une dépression peut, ou non, y être associée. Pour vous aider ou aider un proche atteint, découvrez ces huit plantes bienfaites.

Le syndrome d'épuisement professionnel, équivalent en français du terme anglais «burn-out», se traduit par un «*épuisement physique, émotionnel et mental qui résulte d'un investissement prolongé dans des situations de travail exigeantes sur le plan émotionnel*», définit la Haute Autorité de Santé (HAS).

Avant de découvrir dans notre diaporama quelles sont les plantes susceptibles d'aider naturellement une personne touchée, voici comment reconnaître les signes de ce syndrome.

Burn-out : des signes à repérer au plus vite

Le syndrome d'épuisement profession-

nel n'est pas une maladie caractéristique, mais il peut se manifester de façon plus ou moins grave, avec une installation progressive et souvent insidieuse. La personne atteinte se retrouve alors en rupture avec son «*état antérieur*» et selon la HAS, cela se vérifie notamment aux niveaux :

- **émotionnel** : anxiété, tensions musculaires diffuses, tristesse de l'humeur ou manque d'entrain, irritabilité, hypersensibilité, absence d'émotion ;
- **cognitif** : troubles de la mémoire, de l'attention, de la concentration, des fonctions exécutives ;
- **comportemental** : repli sur soi, isolement social, comportement agressif, parfois violent, diminution de l'empathie, ressentiment et hostilité à l'égard des collaborateurs, comportements addictifs ;
- **motivationnel** : désengagement progressif, baisse de motivation et du moral, effritement des valeurs associées au travail, doutes sur ses propres compétences (remise en cause profes-

sionnelle, dévalorisation) ;

- **physique** : asthénie (fatigue), troubles du sommeil, troubles musculo-squelettiques (type lombalgies, cervicales, etc), crampes, céphalées, vertiges, anorexie, troubles gastro-intestinaux. Une fois installé, le burn-out doit être diagnostiqué par un médecin et pris en charge au plus tôt. En plus des traitements classiques, certaines plantes peuvent aussi jouer un rôle dans la guérison, à condition de demander l'avis à un professionnel de santé pour éviter toute interaction possible avec des médicaments ou autres pathologies.

Le Safran

Cette plante «*détend, apaise et joue un rôle bénéfique sur le sommeil quand celui-ci est perturbé*», avance l'herboriste Michel Pierre dans son ouvrage. 1 gélule dosée à 30mg après le dîner.

La Rhodiola

Une plante qui «*aide l'organisme à*

s'adapter aux stress extérieurs» et qui «*stimule le tonus physique, intellectuel et immunitaire tout en rééquilibrant les neurotransmetteurs (dopamine, adrénaline, noradrénaline)*», selon Ma Bible de l'Herboristerie de Michel Pierre. 2 à 3 gélules dosées à 270mg de Rhodiola au petit-déjeuner en cure de 3 mois.

Contre-indications : en cas de psychose maniaco-dépressive car la Rhodiola peut accentuer les phases de manie.

La Valériane

Cette plante «*détend, apaise et joue un rôle bénéfique sur le sommeil quand celui-ci est perturbé*», détaille Michel Pierre dans son ouvrage.

Gélules dosées à 250mg de Valériane : 2 au dîner et 2 autres en cas de réveil nocturne.

Sources : *Ma Bible de l'Herboristerie, Michel Pierre et Caroline Gayet aux Editions Leduc, p.154-155*

ALIEN FICTION : LES PREUVES ULTIMES



21h25

TMC

Le théoricien des astronautes antiques, Giorgio Tsoukalos, pense que certaines des ruines les plus célèbres de la Terre pourraient être des sources d'énergie oubliées depuis longtemps qui ont une connexion céleste. De la découverte d'une batterie antique en Irak à la représentation d'une ampoule électrique primitive en Égypte, en passant par un réseau électrique sans fil qui aurait fait le tour du monde, tout porte à croire que les hommes de l'Antiquité avaient accès à l'électricité, phénomène que l'on croyait jusqu'à récemment d'époque moderne. Mais si nos ancêtres possédaient l'électricité, où ont-ils acquis...

LE DEUXIÈME ACTE



21h10

CANAL+

Florence veut présenter David, l'homme dont elle est follement amoureuse, à son père Guillaume. Cependant, David n'est pas attiré par Florence et souhaite s'en débarrasser en la jetant dans les bras de son ami Willy. Les quatre personnages se retrouvent dans un restaurant au milieu de nulle part. Le prolifique Quentin Dupieux continue de jouer avec les codes du cinéma avec ce treizième opus qui se joue de la narration, grâce à une étrange mise en abyme, où les frontières entre acteurs et personnages semblent se troubler au fur et à mesure du déroulement du récit. Il est aidé dans sa tâche par un quatuor d'acteurs...

LA BANLIEUE C'EST LE PARADIS



21h10

2

Dans les années 60, les banlieues françaises devaient être un paradis moderne et confortable, un eldorado pour les nouveaux venus : ceux qui affluaient des campagnes vers la ville et ceux qui arrivaient de bien plus loin, du Portugal, d'Espagne, du Maghreb et d'Afrique pour aider à reconstruire la France d'après-guerre. Sortent alors de terre des centaines de barres et de tours en ceinture des grandes métropoles françaises et des petites villes de province. Mais vingt ans plus tard, surgissent les grandes déceptions : crise et chômage, pauvreté et délinquance, racisme et violences policières, drogue et alcool.

A PRIORI LA MORT ÉTAIT DANS LE PRÉ



21h05

W9

Iris et Victor se rendent dans une exploitation agricole à la suite du décès d'un jeune maraîcher. Les analyses s'orientent vers l'usage de substances toxiques. De leur côté, Pauline et Ryem examinent les circonstances troublantes entourant la détérioration d'un appartement, remettant en cause la version des faits de la propriétaire. Dans les couloirs du commissariat, David et Nesrine s'organisent discrètement pour célébrer le 60e anniversaire de la Commissaire Janvert. Cette tâche requiert beaucoup de finesse, leur supérieure étant rétive à toute forme de festivité.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

UKRAINE : SUR LES TRACES DES BOURREAUX



21h00

arte

Les crimes de guerre commis par la Russie dans le cadre de l'invasion ukrainienne sont innombrables. Alors que les combats sont toujours en cours, les premières enquêtes démarrent dans les territoires libérés. Police, ONG et civils conjuguent leurs actions pour réunir témoignages et preuves écrites sur ces exactions. Les réalisatrices suivent leurs actions dans des territoires du sud-est du pays occupés pendant plusieurs mois par les forces armées, de Boutcha à Izium en passant par la région de Kharkiv.

BUFFETS, QUE LEUR VOLONTÉ SOIT FAITE !



21h05

5

Inflation oblige, les restaurants à volonté, nés aux États-Unis, sont de plus en plus populaires auprès des Français depuis plusieurs années. Minutieusement pensés pour être les plus rentables possibles, leur succès s'explique aussi par la diversification de l'offre. Du surgelé au haut de gamme, du buffet chinois au banquet de fruits de mer, tout le monde peut y trouver son compte. Exploration de ces établissements afin de découvrir les secrets de leur rentabilité et de la nourriture qu'ils servent.

WASABI



21h10

N2j

Policier solitaire au grand cœur mais aux méthodes parfois musclées, l'inspecteur Hubert se retrouve en vacances forcées après avoir rossé le fils du préfet. Un jour, il reçoit le coup de fil d'un notaire qui lui annonce que Miko, la femme de sa vie disparue 20 ans auparavant, vient de mourir dans d'étranges circonstances. Seul légataire testamentaire, Hubert débarque au Japon, accueilli par son ancien équipier, pour découvrir ce dont il a hérité. Malgré une mise en scène énergique cette histoire au scénario insipide ne décolle jamais. Anecdote.

SNAPPED : LES FEMMES TUEUSES



21h05

Chérie 25

Après le Nouvel An 2013, en Pennsylvanie, Dawn Marie Vercauteren, une mère divorcée et sans histoire, est retrouvée morte chez elle. Elle a été brutalement assassinée. Dawn était très proche de sa plus jeune fille, Sarah, malgré ses nombreux problèmes personnels. En effet, Sarah a découvert la drogue au lycée et est devenue accro à l'héroïne dès l'âge de 17 ans. Dawn avait sacrifié beaucoup, dont son mariage avec le père de ses enfants, pour aider sa fille et son petit-fils, Skyler.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:06
Dohr	13:02
Asr	16:06
Maghreb	18:35
Icha	19:54

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

UNE OCCASION POUR SE REMÉMORER LES VALEURS DE SACRIFICE ET PERPÉTUER LE LEGS ÉTERNEL DES CHOUHADA

Algérie célébrera, ce jour, la journée nationale du Chahid, une occasion pour se remémorer les valeurs de sacrifice pour libérer la patrie du joug colonial et réaffirmer la détermination à perpétuer le legs éternel des chouhada à l'ère de l'Algérie nouvelle, forte de son appartenance et de son attachement à l'identité et l'unité nationales.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, à maintes occasions, que les valeureux chouhada «demeurent l'exemple à suivre et une source de fierté et d'inspiration», soulignant que les générations d'Algériens qui se succèdent «puisent leur énergie des valeurs de sacrifice, d'abnégation et de courage des vaillants martyrs et de leur résilience pour la réalisation des nobles objectifs nationaux».

Il a réaffirmé aussi la détermination de l'Algérie «à préserver sa mémoire nationale», ajoutant que «la valeur de nos



chouhada est plus importante que tout autre indemnité matérielle». La valeur spirituelle de ces héros va au delà d'un simple hommage qui leur est rendu lors d'occasions passagères, sachant que certains sont tombés au champ d'honneur et d'autres ont subi toutes les formes de torture dans les prisons et les camps de détention, sans compter ceux qui ont été

exécutés, lors des crimes d'éradication menés par le colonisateur durant 132 ans d'occupation. Cette date est liée à des événements historiques importants. En effet, à la mi-février 1947, fut fondée l'Organisation spéciale (OS), qui a adopté l'option de la lutte armée, et frayé la voie au déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954.

Le 18 février 1957 a également été adoptée la résolution 1012 de la 11e session des Nations Unies sur la question algérienne, reconnaissant le droit du peuple algérien à l'autodétermination.

Cependant, le mois de février a été, aussi, marqué par des événements tragiques durant la colonisation abjecte, la France ayant commis un des crimes les plus odieux contre l'humanité, en menant des explosions nucléaires de surface le 13 février 1960 dans la région de Reggane, et un génocide à Sakiet Sidi Youssef, le 8 février 1958. En ce même mois de l'année 1959, la France décidait de créer les zones interdites, de mettre en place les fils barbelés électrifiés et de poser des millions de mines antipersonnel, à travers l'exécution du plan «Maurice Challe» (Chef suprême de l'armée française coloniale en Algérie). Le mois de février fut témoin, après l'indépendance, de grandes décisions souveraines dont la récupération de la base navale de «Mers El-Kebir», le 2 février 1968, la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971.

CNR :

Nouveaux services via l'application

« Retraite Dz ».

La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé, ce lundi dans un communiqué, le lancement d'un nouveau service permettant aux retraités d'ouvrir un compte sur l'application mobile «Retraite Dz».

«Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, et l'amélioration de l'expérience utilisateur, les retraités peuvent désormais, ouvrir directement un compte à partir de l'application mobile «Retraite Dz», suivant des étapes simples, sans avoir à passer par le numéro vert 3011, ou à se déplacer à l'agence locales», précise le communiqué. Pour ouvrir un compte, le retraité doit d'abord «télécharger la dernière version de l'application mobile «Retraite Dz» depuis Play Store, puis introduire les coordonnées du retraité, dont le numéro de pension, la date de naissance, l'agence locale d'affiliation, et le numéro de téléphone».

Après avoir introduit les renseignements nécessaires, l'utilisateur peut facilement poursuivre les étapes d'inscription, la création d'un mot de passe fort étant une condition essentielle pour la création d'un compte.

Pour ce faire le retraité doit créer un mot de passe contenant des lettres majuscules et minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.

La CNR a souligné à travers son communiqué, que la plateforme mobile «Retraite Dz», offrait plusieurs services numériques permettant à ses utilisateurs de bénéficier de plusieurs fonctionnalités à distance tels que le renouvellement des pièces justificatives, le téléchargement de l'attestation de revenu, et le suivi des dossiers.

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

TRAFIC D'ORGANES DANS LES PRISONS MAROCAINES

PAR IDIR AMMOUR

Les violations des droits de l'Homme ont atteint un niveau jamais vu depuis les années au royaume chérifien. En effet, le Makhzen poursuit ses violations des principes des droits de l'Homme et du droit international en massacrant quotidiennement la population civile particulièrement les militants de la société civile dont ceux de l'opposition.

Le paradoxe, c'est que ce régime marocain va jusqu'à se porter candidat pour la présidence du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Mais si on essaye d'étouffer la vérité, à la fin, elle arrive souvent pour ne pas dire toujours à ressurgir. En effet, c'est le cas de cet ancien détenu ayant vécu cette réalité, qui est revenu sur le traitement inhumain réservé par le régime du makhzen aux voix dissidentes, à travers les réseaux sociaux. Il nous apprend beaucoup sur la nature du régime du pouvoir au Maroc.

«Les détenus sont livrés à de féroces matons, capables des pires sévices, obligeant ces hommes (et des femmes aussi dont on imagine le sort pire encore) complètement démunis à vivre dans des conditions inhumaines, de manque de nourriture, de froid, de saleté, dans l'isolement qui est une des formes de tortures les plus cruelles, tout en subissant les formes classiques de tortures lors d'interrogatoires ultra violents», explique-t-il. Dénonçant le mutisme de la communauté interna-

tionale, l'auteur a, en outre, signalé que les prisons marocaines sont devenues de véritables cimetières de la dignité humaine. Il a décrit des cellules exiguës, parfois occupées par plus de 60 personnes, où «l'air est irrespirable, la lumière inexistante et les prisonniers dorment à même le sol, au milieu d'odeurs insupportables». La malnutrition est un autre fléau». Les repas sont si insuffisants que certains en viennent à voler leurs codétenus pour calmer leur faim », a-t-il ajouté. La situation médicale n'est pas moins alarmante. « Les soins sont quasi inexistantes. Les malades de la tuberculose ou du VIH sont laissés sans traitement, et beaucoup meurent dans l'indifférence totale », selon le même témoignage.

La violence est également omniprésente, avec des affrontements fréquents entre détenus pour un peu d'eau ou un espace pour dormir. « Certains gardiens profitent de cette situation pour extorquer les prisonniers, tandis que d'autres détournent le regard », a dénoncé cet ancien détenu. Le témoin a particulièrement évoqué la prison de Fès où « des actes de corruption, de meurtres et de trafic d'organes humains ont été constatés », qualifiant ces pratiques de « crimes contre l'humanité nécessitant une intervention internationale urgente ». Il a conclu en appelant à mettre fin à ces violations et à garantir le respect des droits fondamentaux des détenus, même derrière les barreaux.

I. A.

JUDO/OPEN AFRICAIN DE TUNIS :

L'Algérie domine le tournoi

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a terminé à la première place au tournoi international «Open Africain de Tunis», clôturé dimanche soir en Tunisie, après avoir dominé le tableau des médailles, avec 2 or, 3 argent et 7 bronze.

Le podium a été complété par les Etats Unis, ayant pris la deuxième place avec deux or et deux argent, au moment où l'Iran s'est emparée de la troisième place, avec deux or et une argent.

Pour sa part, la Tunisie, pays hôte de ce tournoi et qui avait participé avec un nombre record de 40 judokas (21 messieurs et 19 dames) s'est contentée de la septième place, avec trois bronze.

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Khadija Bekhira (-57 kg) et Maroua Mammeri (+78 kg), alors que celles en argent ont été remportées par Faïza Aïssahine (-52 kg), Othmane Arbaoui (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg). Selon les organisateurs, 198 judokas (118 messieurs et 80 dames), représentant 19 pays étaient engagés dans cette compétition, où l'Algérie était la nation la mieux représentée, avec 45 judokas engagés (30 messieurs et 15 dames). A son retour en Algérie, la sélection nationale se mettra aussitôt à préparer l'Open Africain d'Alger : un autre tournoi international de judo, prévu du 20 au 23 février courant, à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf. Une compétition ouverte aux catégories juniors et seniors, et qui exceptionnellement cette année sera jumelée avec la Coupe d'Afrique des Cadets.